Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2023

Où les Français font-ils leurs courses ?

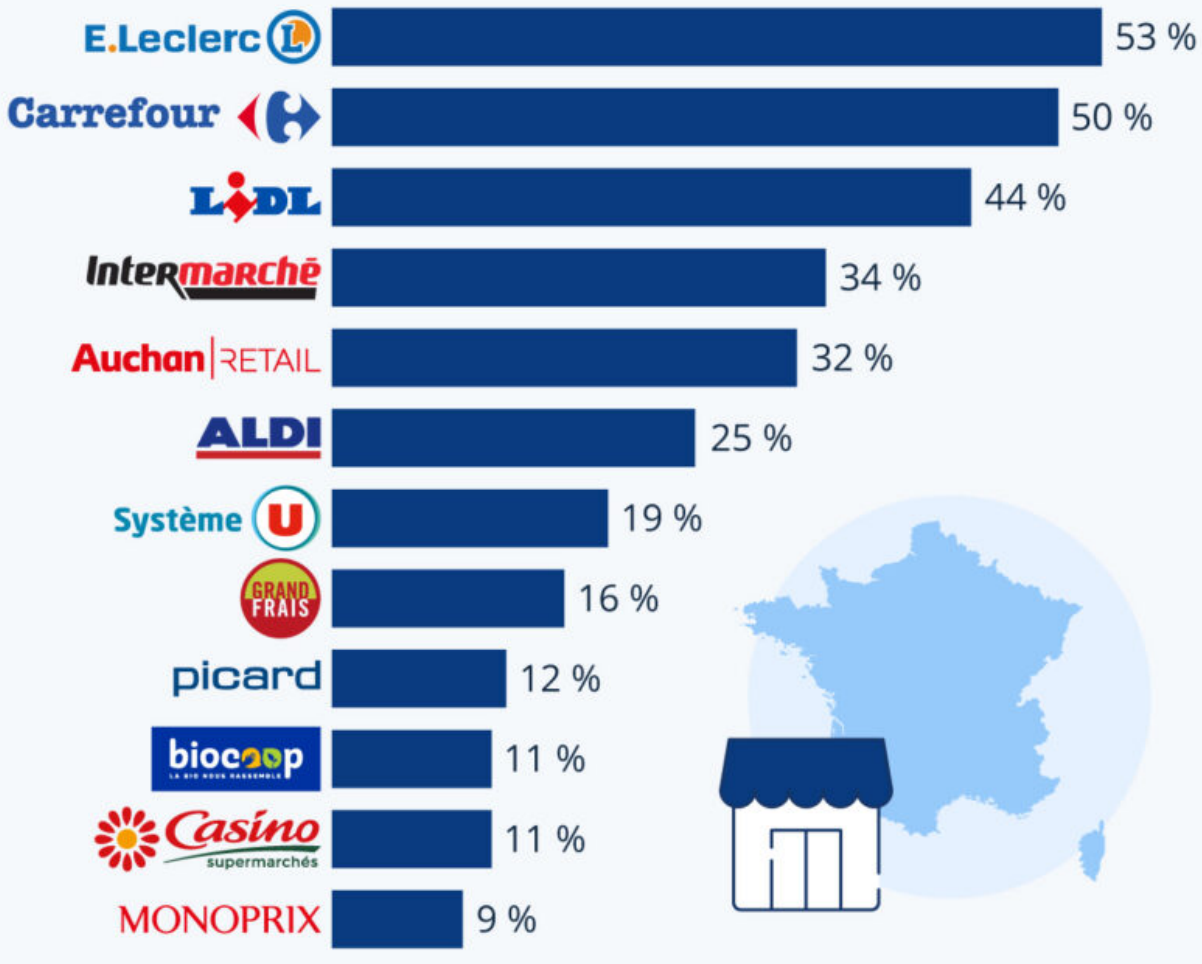
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2023

Où les Français font-ils leurs courses ?

Part des répondants disant faire régulièrement leurs courses dans les magasins suivants



Base : 2 022 adultes (18-64 ans) interrogés en ligne entre juillet 2022 et juin 2023.
Source : Statista Consumer Insights

statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2023

Quelles sont les enseignes de la grande distribution les plus populaires en France ? D'après les données des Consumer Insights de Statista, cette année encore, E.Leclerc semble être privilégié par une majorité de Français. Plus de la moitié (53 %) des personnes interrogées déclaraient en effet y faire régulièrement leurs courses. E.Leclerc devance ainsi (de peu) l'autre géant français de la grande distribution, Carrefour, chez qui 50 % des répondants déclaraient faire leurs courses alimentaires et de consommation courante de façon régulière. L'enseigne allemande Lidl, connue pour ses bas prix, complète le podium, avec 44 % de clients réguliers.

Parmi les autres enseignes de la grande distribution les plus fréquentées par les Français, on retrouve également Intermarché (34 %), Auchan (32 %) puis une autre chaîne de supermarchés hard-discount allemande, Aldi (25 %). La société coopérative de produits biologiques et équitables Biocoop arrive quant à elle en dixième position, comptabilisant 11 % de clients réguliers. L'enseigne arrive ainsi à égalité avec le groupe de distribution Casino, qui survit tant bien que mal à ses importants déboires financiers. L'enseigne a annoncé le 25 octobre avoir été placée par le tribunal de commerce de Paris en procédure de sauvegarde accélérée pour au moins deux mois, afin de mettre en œuvre la restructuration de sa dette.

Valentine Fourreau pour Statista